

AA125

BASES

3 jours 21 heures

1 443 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Appliquer la convention IRSA

Mesurer les implications dans la gestion des sinistres matériels automobiles

## OBJECTIFS

- **Comprendre les mécanismes de la convention IRSA dont la détermination des responsabilités et plus particulièrement l'exercice des recours entre adhérents**

## PROGRAMME

### A. LOI BADINTER

1. Grands principes
2. Limites du droit à l'indemnisation

### B. CONVENTION IRSA

1. Introduction
2. Dispositions générales
3. Règles communes de gestion
4. Répartition des recours entre adhérents
5. Barème de répartition des recours entre adhérents (annexe 1)
6. Accidents entre 2 véhicules
7. Accidents en chaîne
8. Carambolages entre 3 et 7 véhicules
9. Carambolages de plus de 7 véhicules
10. Règlement des litiges
11. Dommages causés à une chose inerte

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobile matériel

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AA017 - AA124 - AL017**

## POINTS FORTS

Ce stage favorise la réflexion et l'analyse des implications de la convention IRSA dans la gestion des sinistres matériels automobile. Des cas pratiques sur le droit à réparation, l'application du barème de recours et des différents titres de la Convention IRSA sont réalisés.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

6 au 8 juin   
3 au 5 octobre 

Disponible en régions  
sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.